



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024
BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025**

Cet avis public est donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Une **séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 16 décembre 2024 à 19 h 30**, au chalet Anne-Piché (Parc régional), situé au 1165, chemin du Condor, portant sur les sujets suivants :
 - Adoption du budget 2025 ;
 - Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2025-2026-2027.
2. Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur ces sujets.
3. Il sera possible de consulter une présentation du budget et du programme triennal, suivant leur adoption, sur le site web de la Municipalité à l'adresse www.valdavid.com.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 6 décembre 2024

François St-Amour
Directeur général et greffier-trésorier